

# Un regard nouveau sur Cahors-*Divona*, chef-lieu de la cité des Cadurques

Didier RIGAL  
Institut National des Recherches Archéologiques Préventives - GSO  
TRACES, UMR 5608

## 1. Introduction. L'archéologie à Cahors en quelques dates<sup>1</sup>

L'intérêt pour les antiquités cadurciennes apparaît au XVIII<sup>e</sup> s. L'engouement qu'impulse Napoléon III pour les recherches archéologiques favorisera la rédaction des Statistiques et des Histoires générales qui sont encore de nos jours de précieuses sources d'informations. La naissance de la Société des Etudes du Lot en 1872, à l'origine de la création du Musée de Cahors en 1875, va fédérer les chercheurs et encouragera les initiatives sur l'aqueduc romain, puis à la caserne d'infanterie où se déroulera la première fouille "de sauvetage" en 1875. Les prémisses d'une archéologie préventive apparaissent alors, limitée aux découvertes fortuites et reposant uniquement sur la bonne volonté de trop rares passionnés, exempts de tout statut, et souvent d'une juste reconnaissance. Nous leur sommes redevables, sous l'impulsion de M. Labrousse, alors Directeur des Antiquités historiques, de multiples sauvetages et du suivi régulier des chantiers urbains; ce qui n'a pas empêché la destruction du théâtre antique en 1981, dont le scandale devait être l'élément déclencheur de la mise en place, à la fin de cette décennie, d'une archéologie institutionnelle sous l'égide de la Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées (aujourd'hui le Service Régional de l'Archéologie, SRA), permettant de mener des diagnostics et des fouilles d'emprises limitées en amont des opérations d'aménagement.

Avec la création en 1973 de l'Afan (Association pour les fouilles archéologiques nationales), devenu l'Inrap en 2002, un suivi des permis de construire pourra être réalisé dans des conditions d'efficacité et de délai acceptables par les aménageurs. A partir de 1989, les diagnostics, parfois suivis de fouilles préventives se succèdent à un rythme soutenu, tant dans les rares secteurs encore accessibles à l'archéologie de la partie est de la boucle du Lot que

---

1 La présente synthèse trouve pour une large part sa consistance dans le chapitre que M. Vidal a rédigé pour l'étude de l'aqueduc qui alimentait la cité (Vidal, 2001, p. 19-47). Il nous est agréable de lui témoigner ici toute notre gratitude.

dans les Hortes, à l'ouest du boulevard L. Gambetta, qui connaissent alors une urbanisation rapide et où l'urgence d'un regard archéologique devient primordial. Cette prise de conscience dorénavant mieux partagée, le SRA et la municipalité ont assumé conjointement, en 2005, la réalisation d'un inventaire présenté sous SIG (Système d'Information Géographique).

C'est la multiplication de ces opérations d'archéologie préventive (33 entre 1989 et 2007) qui va totalement renouveler la perception que l'on avait jusqu'alors du cadre urbain antique et médiéval de Cahors. L'emprise et les évolutions successives de la ville depuis deux millénaires apparaissent dorénavant avec plus de précision en raison des découvertes majeures récentes. Il s'agit notamment de l'agrandissement du centre hospitalier et de la création d'un parking souterrain sous les allées Fénélon, qui ont respectivement permis d'identifier un grand temple circulaire, un amphithéâtre ainsi qu'un autre monument public encore non déterminé.

## 2. Situation géographique

La ville gallo-romaine s'est installée dans une presqu'île, sur la rive droite d'un méandre du Lot, bordé de collines et de falaises limitant l'expansion au-delà de la rivière. Resserré au nord, à l'emplacement qu'occuperont les fortifications médiévales, l'isthme présente un pendage marqué dans sa plus grande longueur. C'est ainsi qu'il domine de près de 30 m le Lot dans la partie nord, tandis qu'au sud, le niveau de la rivière se confondait avec les berges avant la réalisation des quais à la fin du XIX<sup>e</sup> s. En dépit de ces travaux, on assiste régulièrement à des crues du Lot dans les parties basses de la ville, au sud et à l'ouest. L'espace ainsi considéré couvre une surface de 125 ha (1.370 m de longueur et 910 m de largeur). En l'état actuel des découvertes, on considère que l'agglomération antique occupait la majeure partie de cette surface, ce qui permet de suggérer une emprise approximative d'une centaine d'hectares. Elle incluait des espaces non lotis, jardins ou espaces réservés, qui sont fréquemment rencontrés lors des surveillances archéologiques.

## 3. *Divona*, une cité gauloise ?

Si l'on devait s'en tenir au seul nom antique de *Divona* – divinité celtique attachée à la Fontaine-résurgence des Chartreux sur la rive gauche du Lot<sup>2</sup> –, l'implantation humaine pourrait trouver son origine à l'Age du fer. Mais cette idée se heurte à une réflexion contradictoire liée à l'absence de tout numéraire ou mobilier gaulois à ce jour. La découverte de sépultures du Bronze Final III et des VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C. ne change rien au problème<sup>3</sup>; de même, rien n'indique que le buste de tricéphale découvert hors contexte dans une cave de la rue Saint-James (aujourd'hui au musée de Cahors) soit celtique. Son assimilation à une divinité ou un personnage héroïsé, de même que son attribution au premier style d'Entremont qui en ferait une des plus anciennes représentations attestées reste discutable<sup>4</sup>.

2 Gonsalvès, 1990, p. 63; CAG, 1990, p. 39-40; Bourgeois, 1991, p. 17-18; Bedon, 1999, p. 176, 241.

3 Vidal, 1997-2000.

4 Vidal, 2001, p. 22-23.

Les faits convergents signalent donc une évidence : la *civitas* gallo-romaine des Cadurques est une création *ex nihilo* dans un méandre du Lot durant la période augustéenne voire un peu plus tard, à l'époque tibérienne.

Rien actuellement ne permet d'être affirmatif quant à l'emplacement de l'*oppidum* principal des Cadurques indépendants. Toutefois, la proximité relative des oppida de l'Impernal à Luzech et plus encore de Murcens à Cras, à 14 km au Nord-Est de Cahors, occupant une position centrale du territoire avec une surface enclose par un *mur* *gallicus* de 80 hectares, semble-t-il déserté au moment de la conquête, a pour elle des arguments intéressants.

Le déplacement de l'*oppidum*-chef lieu de cité des Cadurques gaulois correspond à un mouvement de population attesté sur les marges de l'Aquitaine préaugustéenne. Ce sera le cas avec Gergovie-Clermont-Ferrand et Villejoubert-Limoges avec des distances respectives de 7 km et 25 km. Il marque, au moment où le territoire des *Cadurci* est rattaché sous Auguste à l'Aquitaine primitive<sup>5</sup>, la véritable origine de *Divona*, *Civitas Cadurcorum* cité romaine.

#### 4. *Divona*, cité romaine

Tout indique que la fontaine de *Divona* s'inscrit dans un contexte qui est tout au plus augustéen, si ce n'est quelque peu plus tardif. Cela rejoint les découvertes faites en milieu urbain où les niveaux et structures les plus anciens évoluent plutôt dans des phases augusto-tibériennes. L'urbanisation globale de l'espace (pl. V, fig. 1) qui doit tout à un programme d'ensemble, ce que confirment les découvertes récentes du quartier monumental (hôpital, allées Fénelon...), se reconnaît entre autre par l'abondance et la diversité des pavements mosaïqués produits jusqu'au IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. Inversement, l'abandon supposé au cours du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. de la partie ouest de la ville au profit d'une restructuration de la partie est, ne peut être, à partir de critères identiques, pris en compte. En fait, si dichotomie il y a, elle se place plutôt durant l'époque paléochrétienne et surtout dans le Haut Moyen Age, où le programme d'urbanisation de l'évêque Didier (reconstruction de l'enceinte supposée du Bas Empire, édifices religieux, réparation de l'aqueduc...) touche en priorité la partie est du méandre, à l'abri du rempart, mais également dans les hortas<sup>6</sup> avec le monastère dédié à Saint Amans, future paroisse Saint Géry. C'est ainsi que *Divona*, chef-lieu de la cité gallo-romaine, deviendra ville épiscopale au Moyen Age. Sans véritable argument archéologique, la plupart des historiens évoquent pourtant avec insistance un transfert des populations aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. sur les collines environnantes.

##### 4. 1. *Les noms antiques de la ville*

Ce chapitre correspond à un développement bien connu<sup>7</sup>. Tout au plus s'agit-il de signaler les points forts dépendant d'une recherche qui doit quelque peu modifier la réflexion.

5 Bedon, 1999, p. 89-91, 122-123, 260-263.

6 Le quartier des Hortes s'attache à Cahors à la partie ouest du méandre, en partie libéré par la ville romaine, qui sera alors voué à des activités de maraîchage jusqu'à l'époque moderne.

7 Labrousse, 1969, p. 43-46; CAG 1990, p. 39-40.

Dès les origines, au début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., Cahors s'est appelé *Divona*, *Bibona* dans la *Table de Peutinger*, *Divonna* dans les *Notes Tiriniennes* (87, 21), *Douèna* dans la *Géographie* de Ptolémée (II, 7, 9), nom d'une divinité celtique qui à *Burdigala*/Bordeaux personnalisait une source sacrée versifiée par Ausone au IV<sup>e</sup> s. *Divona*<sup>8</sup> divinité de la fontaine est sans aucun doute la Fontaine/résurgence des Chartreux, et s'inscrit dans un contexte qui a fait écrire que le nom de *Divona* s'appliquait sans doute avant [les premiers siècles de l'Empire romain]<sup>9</sup>. Nous avons vu que les découvertes scientifiquement contrôlées ne vont pas dans ce sens. Sur la base d'un parallélisme chronologique entre la fontaine de la rive gauche du Lot et la ville sur la rive droite, nous serions amenés à penser que *Divona* capitale de cité des Cadurques et sa fontaine sacrée ont émergé de façon simultanée, l'une dépendant de l'autre par la sacralisation de la divinité. Si cette proposition de schéma avait déjà été envisagée<sup>10</sup>, il n'en demeure pas moins que l'expression de la nouveauté tient, non pas à la relation de la création de l'*urbs* avec l'expression d'un culte déjà protohistorique, mais justement à leur contemporanéité dans les derniers temps de l'époque augustéenne. A ce sujet, écrire que les monnaies jetées en offrande ont été émises entre 103 av. J.-C. et 138 apr. J.-C. sans préciser qu'il s'agit seulement de deux deniers qui ne marquent qu'une date d'émission et non une date de rejet, est quelque peu tendancieux pour la compréhension du phénomène d'implantation de la cité<sup>11</sup>.

Au III<sup>e</sup> s. *Divona* comme de nombreuses cités de Gaule s'approprie le nom du peuple des Cadurques et devient *Cadurca*, nom que la ville gardera au travers de transcriptions différentes jusque dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge: Ausone, *Professores* (XV), 18, vers 15; *Caturcium* chez le Géographe de Ravenne, IV, 10, 40; *Cadurcos* chez Sidoine Apollinaire, *Carm.*, IX, 28; *Cadurci* chez Fortunat, *Vita sancti Hilarii*, IV, 11; *Cadurca*, *Cadorca* et *Caturca* sur les monnaies mérovingiennes, *Cadurcina*, *Caturcina* ou *Cadurcensis* (*civitas*) dans Grégoire de Tours, *Cathorcinus* (*pagus*) dans Frédégaire, *Chron.*, IV, 57<sup>12</sup>.

## 4. 2. La voirie

Même si les connaissances actuelles restent lacunaires, l'implantation de la cité antique à l'intérieur d'un méandre d'orientation nord-sud, qui plus est présentant un pendage marqué selon ce même axe, aura rendu incontournable l'organisation d'une trame urbaine ortho-normée.

### 4. 2. 1. Le *cardo maximus* et les *cardines secondaires*

Deux théories s'affrontent et prennent comme base argumentaire le Pont Vieux considéré comme antique et axe de pénétration au sud de la ville de la voie de *Lugdunum*/Lyon vers *Burdigala*/Bordeaux. La première identifie le *cardo maximus* à l'ancienne Grand'Rue ou

8 Bourgeois, 1991, p. 23-25, 92.

9 Labrousse, 1969, p. 43.

10 Bedon, 1999, p. 176, 181.

11 Scellès, 1999, p. 53.

12 Labrousse, 1969, p. 46.

rue Droite médiévale<sup>13</sup>. La seconde proposition décrit un tracé qui aurait suivi l'axe du Pont Vieux pour aboutir à la porte Saint-Michel s'ouvrant sur la route de Bordeaux de l'enceinte XIV<sup>e</sup> s.<sup>14</sup>. Cette théorie, apparue en son temps « totalement aberrante par rapport à la topographie de la voirie du Cahors médiéval »<sup>15</sup>, pourrait cependant être confirmée par les dernières fouilles des allées Fénelon (pl. VI, fig. 2)<sup>16</sup>.

Parmi les *cardines* secondaires assurés, il y a la voie longée d'un égout, en bordure ouest des thermes publics<sup>17</sup>, et celle apparue, en 1872 au cœur de la ville médiévale, au chevet de la cathédrale<sup>18</sup>. C'est probablement ce même tronçon qui a été revu il y a peu, sous le cloître des Bénédictines, et qui a été daté alors du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Rue F. Suisse, un autre axe doit être en liaison avec une canalisation datée de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère<sup>19</sup>.

#### 4. 2. 2. *Le decumanus maximus et les decumanii secondaires*

Sur la seule base « d'un grand égout » allant, depuis les thermes, se jeter dans le Lot, vu en 1876 et en 1936, associé à une voie large de 6 m., M. Labrousse a supposé que le *decumanus maximus* se trouvait à l'emplacement du cours de la Chartreuse<sup>20</sup>. Rien ne s'y opposerait vraiment, si un autre axe est-ouest, drainé par un égout collecteur, tout au long de la rue du Président Wilson, n'avait été également reconnu<sup>21</sup>, et qu'il faudrait dès lors prolonger jusque dans la vieille ville. Cette voie s'inscrirait en outre dans un espace viaire pérenne que l'on peut reconnaître aussi bien sur les plans de 1634 que sur ceux de 1840<sup>22</sup>. S'il s'agit bien de l'axe principal<sup>23</sup>, il conviendra de tenir compte également de la présence d'un gué sur le Lot en aval du Pont Valentré<sup>24</sup>.

D'autres tronçons de voies transversales, à l'ouest du parc Tassart, et le tracé de quelques égouts au sud du théâtre, rue F. Suisse, au nord de la place Ch. de Gaule, tendent à matérialiser un schéma de surface orthogonal.

Il apparaît comme évident que la trame urbaine médiévale s'est superposée au tracé antique. Deux orientations nord/sud coexistant entre 12° et 18° ouest ont été mises en évidence<sup>25</sup>; pourtant, la scène du théâtre et le *cardo* longeant les thermes publics sont orientés 4° ouest.

13 Imbert, 1959, p. 87; Labrousse, 1969, p. 57-58; CAG 1990, p. 44.

14 Thierry, 1950; Imbert, 1959, p. 87-88.

15 Labrousse, 1969, p. 58.

16 Rigal, 2007.

17 Labrousse, 1963, p. 203; 1969, p. 59.

18 Daymard, 1907, p. 26.

19 Pauc, 1978.

20 Dom B. de Malvesin, 1701 (1935); Imbert, 1959, p. 89; Labrousse, 1969, p. 61.

21 Labrousse, 1969, p. 62; Gonsalvès, 1990, p. 65.

22 Scellès, 1999, p. 19, 76.

23 Bedon et al. 1998, p. 110-111.

24 Lartigaut, 1983; Scellès, 1999, p. 96.

25 Corneille, Guy, 1992, p. 238, 244.

### 4. 3. *Le centre monumental*

#### 4. 3. 1. *Le forum*

L'emplacement du forum pose problème et les traditions qui le situent sur la place de la Conque médiévale, où la cathédrale Saint-Etienne serait édifiée sur un temple chrétien consacré à Mars<sup>26</sup>, ne reposent sur aucun argument sérieux<sup>27</sup>. Par contre, des données convergentes permettraient de localiser le forum à la Chartreuse; il serait bordé par le *cardo maximus* à l'est (rue E. Caviolle) et le *decumanus maximus* au sud (rue du président Wilson), peut-être selon une structure bipartite (?). C'est en effet dans ce quartier de la ville qu'ont été mis au jour de grands murs de briques et autres substructions, des chapiteaux, architraves, colonnes cannelées en grès et en marbre blanc, dont l'une aurait eu environ 6 m de haut, qui signalent des édifices monumentaux découverts au XVIII<sup>e</sup> s. A ces éléments s'ajoute la découverte, à la fin du règne de Louis XIV, d'une statue de marbre haute de 2,50 m dans laquelle on a voulu reconnaître une représentation de Jupiter<sup>28</sup>. Mais « peut-être s'agissait-il d'une statue colossale d'Auguste convenant à un temple de Rome et d'Auguste »<sup>29</sup> que l'on s'attend effectivement à rencontrer pour le temple du forum. La position topographique de la Chartreuse, située à un carrefour important de la ville antique formé des *cardines* des rues Caviolle et Zola, et du *decumanus* au nord de la Chartreuse, ou rue Wilson au sud, constitue un autre argument d'importance<sup>30</sup>.

On ne saurait en outre ignorer, que la présence en ce lieu dès le début du XIV<sup>e</sup> s. au moins, d'un marché aux bestiaux<sup>31</sup>, n'est pas sans incidence sur la vocation initiale de celui-là. En effet si en l'espèce, marché aux bestiaux et forum sont toujours dissociés mais souvent attenants, l'exemple du *forum boarium* de St Bertrand de Comminges/*Lugdunum* (Haute-Garonne) est un exemple convaincant.

#### 4. 3. 2. *Le théâtre des Cadourques*

Depuis la Renaissance, le théâtre est, avec l'« Arc de Diane », le monument antique le plus connu de *Divona*, puisqu'il apparaît déjà sur un plan de 1634 et des gravures romantiques. Il a été reconnu dès le milieu du XVII<sup>e</sup> s. comme un théâtre et non pas un amphithéâtre pouvant être utilisé pour des naumachies, et alimenté par l'aqueduc<sup>32</sup>. Il fut fouillé très partiellement par F.-A. Calvet en 1839 qui dégaugea les extrémités du *pulpitum* et des éléments de la scène. Bien que classé au titre des Monuments Historiques en 1841, il sera presque totalement détruit, puis remblayé entre 1860 et 1865<sup>33</sup>. Bien plus tard, en 1981, l'extension de la Chambre d'Agriculture

26 Abbé de Fouilhac, XVII<sup>e</sup> s.; Lacoste, 1883, p. 108-122; Daynard, 1908; Viré, 1940, p. 120-121.

27 Labrousse, 1969, p. 63; CAG, 1990, p. 48.

28 Lacoste, 1883, p. 107-108; Dom B. de Malvesin, 1701 (1936), p. 396; Viré, 1940, p. 121.

29 Labrousse, 1969, p. 62-66, 114; Gonsalvès, 1990, p. 64.

30 Labrousse, 1969, p. 65-66.

31 Daynard, 1906, p. 157; Labrousse, 1969, p. 64.

32 Dominici, f° 102; de Maleville, p. 466; abbé de Fouilhac, XVII<sup>e</sup> s., f° 8; Lefranc de Pompignan, 1745 (1879), p. 45, 50-51; Cathala-Coture, 1788, I, p. 29; Lacoste, p. 110-114; Delpon, 1831, p. 513-514; Calvet, 1839; 1840, p. 31-48; Labrousse, 1969, p. 86, 90.

33 Daynard, 1905, p. 33; Viré, 1940, p. 120-121; Labrousse, 1969, p. 86-90.

a provoqué de nouvelles destructions, ceci sans qu'aucun contrôle scientifique n'ait pu être entrepris au préalable. C'est face à la détermination de Cadurciens s'insurgeant contre cette prédation, au vu et au su de tous, que pourra être menée une intervention *a posteriori*.

Construit en petit appareil calcaire avec des briques pour les ouvertures, sa *cavea* est orientée à l'ouest. Il est appuyé contre une barre rocheuse, retaillée pour matérialiser les gradins de la *cavea* au nord-est. Au sud, des structures à caissons remblayés, prolongés par des murs rayonnants, délimitent des caissons barlongs à voûtes rampantes. Un grand escalier donnait accès à la *summa cavea* dans le volume duquel avait été ménagé une suite de pièces ouvrant vers l'extérieur. Furent mis également au jour quelques éléments structurants du *pulpitum* et un décor architectonique riche et varié (placages de marbre, entablements, bases et tambours de pilastres cannelés, corniches, chapiteaux...) provenant de l'ornementation du mur de scène<sup>34</sup>.

Les recherches entreprises en 1981 sont à l'origine d'une réactualisation des données tant architecturales que chronologiques. Ainsi, nous connaissons son diamètre – 88,80 m, sans les massifs d'escaliers périphériques et 96,40 m tout compris ; on sait d'autre part qu'une galerie concentrique voûtée permettait l'accès à la *media cavea* et on sait maintenant que l'édification du théâtre doit se situer entre les règnes de Tibère et de Claude sinon au début du règne de Néron au plus tard. Jusque là, la datation du monument reposait sur l'absence d'arases de briques dans sa construction, qui était, en 1969, le seul argument avancé pour le dater du I<sup>er</sup> s ou des débuts du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>35</sup>, par comparaison avec les thermes, datés de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., en raison de la présence de telles arases de briques<sup>36</sup>. Les avancées de la recherche suggèrent maintenant d'autres pistes, puisque les arases de briques sont présentes par exemple dès 20/30 apr. J.-C. dans le parement de l'enceinte de Tolosa<sup>37</sup>.

### 4. 3. 3. L'amphithéâtre des allées Fénelon

La création d'un parking souterrain sous les allées Fénelon a permis de mener jusqu'au printemps 2008 une opération d'archéologie préventive sur une emprise proche de 5.000 m<sup>2</sup>. Les découvertes ont été spectaculaires, notamment en raison de la mise au jour d'un amphithéâtre dont rien jusqu'ici ne permettait de supposer la présence à Cahors<sup>38</sup>. Dans l'emprise du projet, celui-ci a été dégagé sur un linéaire curviligne de 50 m, et une largeur maximale de 12 m, correspondant à sa partie sud-ouest (pl. VI, fig. 3). Il s'agit d'un monument à structure remblayée : comme pour le théâtre, des maçonneries rayonnantes forment des caissons comblés d'argile compactée qui soutenaient les gradins. Un passage a été identifié au sud. Il se présente sous la forme d'une galerie voûtée permettant l'accès à l'arène et à de possibles locaux techniques des gladiateurs, animaux et éléments du décor. Les restes d'escaliers monumentaux destinés au public et de trois contreforts vont permettre de proposer une restitution globale relativement satisfaisante de ce monument. Les élévations conservées sur 5 m de hauteur sont réalisées en petit appareil calcaire, avec pour certains

34 Labrousse, 1969, p. 86-90 ; Pauc, 1983, p. 52-59.

35 Imbert, 1959, p. 101 ; Labrousse, 1969, p. 89.

36 Labrousse, 1963, p. 216-217.

37 De Filippo, 1993, p. 191.

38 Rigal, 2007.

chaînages d'angle un grand appareil de grès transporté depuis le Figeacois soit environ 70 km. Les dimensions estimées pourraient atteindre 120 m de long pour 90 m de largeur.

La présence d'arétine dans les caissons suggère une datation haute qui reste à confirmer par l'étude en cours du mobilier. D'après le monnayage, l'abandon pourrait se situer à la fin de la dynastie valentinienne.

En l'état actuel de nos recherches, il ne semble pas que l'imposant monument ait été intégré à la ligne de défense de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen-Âge qui se développera en bordure immédiate.

#### 4. 3. 4. *Les thermes publics dits de « l'Arc de Diane »*

Le mur de clôture nord des thermes découvert en 1909 a tout d'abord été interprété comme un mur d'enceinte (?) du Haut Empire qui aurait fermé au nord la presqu'île<sup>39</sup>. En 1953, la construction du groupe scolaire Nord entraîna des fouilles, qui ont l'apparence d'avoir été extensives, ce qui n'a pas été le cas. Elles ont tout au plus confirmé l'existence de thermes publics, et non d'un temple de Diane, voire une très belle villa<sup>40</sup>. L'ensemble présente un plan rectangulaire dont la superficie est supérieure à 3000 m<sup>2</sup>. Il est limité à l'ouest par un *cardo* secondaire orienté 4° ouest<sup>41</sup>.

Une suite de quatre grandes pièces rectangulaires (entre 134 et 188 m<sup>2</sup>) à absides opposées (semi-circulaires, rectangulaires, en arc de cercle et polygonales) a été dégagée. D'autres pièces, dont une circulaire, et des espaces non couverts, complètent l'ensemble côté nord. Au sud des pièces à sol mosaïqué et de béton (ou d'apprêt?) supportent des dallages calcaire ou de marbre. La construction est soignée, en petit appareil calcaire disposé en quinconce et certaines élévations comportent des arases de briques. Certaines parois sont revêtues de placages de marbres ou de dalles calcaires. Il est certain maintenant que l'« Arc de Diane » n'est en fait qu'un mur d'arcade (hauteur 6,60 m, largeur 6 m) à usage décoratif avec un ébrasement et une voûte à archivolt à claveaux alternés de briques et de calcaire (pl. VII, fig. 4).

Le système d'évacuation des eaux se déverse vers l'ouest dans la *cloaca* du *cardo*. Aucune alimentation en eau n'a été mise en évidence. Sans doute faudrait-il reconsidérer l'interprétation de certains égouts, car il paraît difficile que des thermes aussi importants ne soient pas reliés à l'aqueduc de la vallée du Vers.

Cet édifice se superpose à un bâti initial, caractérisé par l'emploi de grand appareil de grès (1,3 m de côté, 1 m de hauteur) dont rien ne permet de connaître la fonction<sup>42</sup>. Durant

39 Labrousse, 1963, p. 212; 1969, p. 48-49; CAG 1990, p. 49.

40 Guyon de Maleville, 1900, p. 465-466; Dominici, xvii<sup>e</sup> s., f° 102-103; Abbé de Fouilhac, xvii<sup>e</sup> s., f° 9; Dom B. de Malvesin, 1701, f° 13, (1935), p. 376; Lefranc de Pompignan, p. 109-112, (1928), p. 48-52; Abbé Salvat, xviii<sup>e</sup> s., f° 41-44; Lacoste, 1883, p. 114-117; Delpon, 1831, p. 511-512; Calvet, 1839, p. 7; Daynard, 1905, p. 33-34; Viré, 1940, p. 121-122; Labrousse, 1954, p. 227-230; 1955, p. 219-223; 1957, p. 276; Imbert, 1959, p. 107; Labrousse, 1963, p. 191, 196; 1969, p. 91-109; CAG 1990, p. 49-52.

41 Labrousse, 1963, p. 207.

42 Labrousse, 1963, p. 216.



l'Antiquité tardive, les pièces du monument sont adaptées à des habitations « plus ou moins pauvres », c'est peut-être une conséquence de la rupture de l'aqueduc qui l'alimentait<sup>43</sup>.

Sur la seule base de l'étude architecturale, dont on sait maintenant qu'elle est sujette à caution, M. Labrousse datait la construction des thermes de la fin du I<sup>er</sup>-début du II<sup>e</sup> s. Il proposait d'autre part un second état à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Se pose également le problème de mosaïques polychromes des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. découvertes lors de ces travaux<sup>44</sup> dont on ignore si elles faisaient partie de l'édifice ou si elles appartenaient à une *domus* voisine.

#### 4. 3. 5. Sanctuaires

##### 4. 3. 5. 1. Le temple de l'hôpital

La fouille qui a révélé ce temple circulaire en 2001 (pl. VIII, fig. 5) a été réalisée en préalable au réaménagement du centre hospitalier de Cahors<sup>45</sup>. Ces terrains, voués jusqu'à une date récente à une fonction de maraîchage et de jardins ("hortes") ont été consciencieusement épierrés dès la fin de l'Antiquité. Sur l'arase de ces ruines ne conservant que les fondations impropres au réemploi, l'apport d'un important volume de terre sur une épaisseur de 3 m masquait ce qui reste des vestiges. Ainsi, l'oubli sera total, à tel point qu'aucune mention historique liée à la toponymie ou à des découvertes fortuites ne permettait de supposer l'existence de ce monument public dont on imagine pourtant qu'il a marqué la topographie de la cité durant plusieurs siècles.

Trois phases d'occupation successives ont pu être déterminées: un probable habitat augusto-tibérien, un monument public (?) à portique sous Tibère-Claude, enfin le temple circulaire édifié sur un espace libre, (réservé?) postérieurement aux années 50-60 apr. J.-C. Bien que située en contexte urbain, l'emprise de la fouille a permis de reconnaître la quasi totalité de la *cella*. Pour sa part, le péristyle n'a pu être mis au jour que sur la moitié de sa superficie et le péribole n'est connu qu'en partie (face sud). La lacune la plus importante concerne le *pronaos*, mais sa position, habituelle, à l'est, ne fait aucun doute. La mauvaise conservation a rendu très aléatoire la restitution des sols à l'intérieur du temple ainsi que sur ses abords. L'absence des niveaux de démolition interdit également de connaître la durée de fréquentation du temple ainsi que la date de son abandon et démantèlement.

La *cella* circulaire présente un rayon de 11 m au niveau des fondations, larges de 2,40 m et dont l'épaisseur n'excède pas 0,90 m. Le podium est formé par un mur appartenant à une phase précédente, conservé à l'intérieur de la *cella*, ce qui a dû favoriser la réalisation d'une terrasse prenant appui sur la face interne de celle-là. La présence d'alignements et d'une empreinte circulaire permet de proposer la restitution de compartiments destinés au service du culte ou à accueillir des statues dont la présence est évidente dans un tel lieu. L'espace de 3 m entre la *cella* et la galerie faisait quant à lui office de déambulatoire, permettant aux fidèles de procéder aux rituels de dévotion. Le péristyle qui enserre la *cella* comporte des murs larges de 3,25 m et possède un rayon externe de 17,50 m. La largeur de cette fondation, nettement supérieure à celle du mur de la *cella*, est surprenante dans la mesure où son

43 Labrousse, 1969, p. 107.

44 Labrousse, 1963, p. 221.

45 Rigal, 2004; 2008.

élévation est supposée de moindre importance. L'entrée monumentale, quant à elle, se situe côté est, ce qui n'est pas étonnant. On peut restituer une largeur de 14,80 m ; sa longueur serait supérieure à 5 m. Enfin, le péribole qui correspond à la clôture de l'espace sacré n'est connu que par un tronçon de 26,80 m de long et large de 1,75 m. Des massifs de grès et de maçonnerie formant saillie sur sa face nord indiquent l'empreinte d'une colonnade ornant la face interne.

Le procédé de construction des fondations du temple fait largement appel à la technique du hérisson, ce qui permet tout à la fois de faciliter le drainage des infiltrations du Lot proche, de générer une hydrométrie constante, et également de répartir de façon uniforme le poids considérable de l'édifice. Cette technique a rendu inutile la pose de pieux de fondation en bois. Quant à la décoration, elle est difficilement restituable, les modénatures complètes étant rares. Le marbre était largement employé ; il provient en majorité des Pyrénées centrales (griottes vertes et rouges, brèches, marbres blancs et gris).

Avec prudence, il est possible de proposer la restitution d'un complexe cultuel de 61 m x 81 m (pour une superficie de 4940 m<sup>2</sup>), équivalent aux deux tiers d'une *insula*, ce qui permet d'insérer ce monument dans le plan d'urbanisme de la cité dont on suppose qu'il était organisé en *insulae* de 95 x 120/125 m.

Situé à l'extrémité sud-est de la zone de répartition des monuments circulaires gallo-romains, le temple de Cahors, dont les dimensions en faisaient l'un des monuments majeurs du chef-lieu de cité, est à rapprocher des grands édifices de Tours, Barzan, et surtout de Périgueux avec lequel on insistera sur les similitudes architecturales et la proximité géographique<sup>46</sup>. Outre l'absence d'offrandes, l'arasement des sols interdit toute tentative de datation précise. Il est toutefois avéré que le monument est postérieur à 50-60 apr. J.-C., ce qui doit être mis en perspective avec le déclin des offrandes monétaires de la fontaine de *Divona*. Tout incite donc à proposer un transfert du lieu de culte, et probablement de la divinité topique des Cadurques, à l'intérieur du méandre occupé par la cité, ce qui aura permis, en outre, une monumentalisation plus en rapport avec les principes architecturaux romains, ce qui diffère beaucoup d'une simple fontaine. Ce lien avec la fontaine située en vis-à-vis du temple, permet de justifier cette localisation qui paraît excentrée dans le méandre, et éloignée du théâtre alors que la proximité temple-théâtre est fréquente en Gaule<sup>47</sup>.

#### 4. 3. 5. 2. La fontaine des Chartreux

Les découvertes fortuites d'un club de plongée, suivies d'une fouille subaquatique, ont permis de prélever entre 2 et 4 m de profondeur un lot de 1021 monnaies romaines. Celles-ci résultent de dépôts votifs dans la vasque de la résurgence vauclusienne de la fontaine des Chartreux se jetant dans la rivière du Lot<sup>48</sup>. Les 512 monnaies qui ont été identifiées se répartissent entre le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. 85 % du lot a été frappé sous Auguste ; il s'agit essentiellement d'as de Nîmes, dont les dates d'émission se situent entre 10 et 14 apr. J.-C., ce qui ne préjuge pas pour autant de la période des dépôts, dans la mesure où, bien que de faible valeur faciale, les monnaies sont souvent démonétisées au moment de

46 Rigal, 2004 ; 2008.

47 Rigal, 2004 ; 2008.

48 Fau, Rousset, 1995.

l'offrande. La découverte est d'importance car elle permet de confirmer avec certitude que le lieu avait été consacré à une divinité indigène des eaux, *Divona*, qui donna son nom à la capitale de cité (*Bibona* sur la *Table de Peutinger*), en association du nom du peuple gaulois: *Divona Cadurcorum*.

Le contexte archéologique est malheureusement bouleversé. L'utilisation durant la période médiévale de cet espace en pêcherie a fortement remanié, et probablement détruit les aménagements liés au culte, seulement révélés par des fragments de *tegulae*.

#### 4. 3. 5. 3. *Autres indices*

À partir de la découverte en 1680 de colonnes et de chapiteaux d'époque indéterminée, la tradition<sup>49</sup> suggère la présence d'un temple sous l'église Saint-Urcisse. Cette hypothèse reste très hasardeuse, même si l'ancienneté de l'église, dotée d'une crypte et mentionnée en 655 dans le testament de Saint-Didier, peut servir d'argument.

Quant au temple de Diane, il est maintenant acquis qu'il n'existe que dans l'imagination des antiquaires du XVIII<sup>e</sup> s.<sup>50</sup>. Si l'« Arc de Diane » est l'élément subsistant des thermes publics, rien jusqu'alors ne permet de valider la découverte ancienne d'une statue de Diane dans ses environs. Il faut dire que la présence d'un autel dédié à Diane dans les thermes de Badenweiler connus dès 1784, a ajouté à la confusion<sup>51</sup>.

À l'extérieur de la ville, sur la crête du mont Saint-Cyr qui domine de 150 m au sud-est la boucle du Lot ainsi que le débouché des routes en direction de Rodez et Toulouse, des observations et recherches anciennes ont révélé l'existence de substructions gallo-romaines<sup>52</sup>. Différentes fonctions sont avancées ainsi qu'une chronologie du II<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s.<sup>53</sup>. Plus tardivement au Moyen Âge un petit oratoire dédié à Saint-Cyr s'est installé sur les ruines qui ont été interprétées sans preuves comme les vestiges d'un temple celtique<sup>54</sup>. Si sur ce point dominant on peut restituer avec quelque vraisemblance un sanctuaire, ce que renforce la découverte ancienne de colonnes cannelées en grès de grande taille, la lecture du plan d'A. Viré qui est largement restitué et hypothétique ne permet en aucune manière d'y distinguer un *fanum* quadrangulaire à galerie périphérique.

Sur le Pech de Rolle enfin, au-dessus du faubourg de Cabessut, des mentions anciennes signalent les ruines d'un monument interprété tantôt comme un tombeau<sup>55</sup>, tantôt comme un sanctuaire de hauteur en le comparant à celui tout proche du mont Saint-Cyr<sup>56</sup>. Il est évident que ces deux hypothèses doivent être envisagées avec prudence.

49 Daynard, 1907, p. 145

50 de Malvesin, 1701 (1935), p. 376-377; Abbé Salvat, XVIII<sup>e</sup> s., f<sup>o</sup> 41; Lacoste, 1883, p. 108, 115; Vidal, 2001.

51 Labrousse, 1969, p. 69-70.

52 Daynard, 1906, p. 126.

53 Viré, 1940, p. 126-127.

54 Labrousse, 1962, p. 589; 1969, p. 71-72.

55 Lacoste, 1883, p. 163; de Fontenilles, 1876, p. 51.

56 Labrousse, 1969, p. 73.

#### 4. 3. 5. 4. *Statuaire et inscriptions honorifiques*

Des découvertes anciennes de statuaire signalent peut-être la proximité de bâtiments civils ou religieux, mais on ne peut exclure l'ornementation de *domus* (maisons particulières).

Du Pont Vieux, au <sup>xvii</sup> s., proviendraient deux statues (César ou Auguste et Agrippa) qui ont servi de datation pour son attribution augustéenne<sup>57</sup>; une telle relation est hypothétique<sup>58</sup>. Tout aussi sujettes à caution sont les mentions d'une statue de Diane près des thermes, et d'un Cupidon à Saint-Cirice<sup>59</sup>.

Du côté de l'épigraphie, en dehors des inscriptions funéraires, l'inscription la plus importante de la cité des Cadurques est celle dédiée à M. Luctérius Leo, sans doute le petit-fils du Luctérius défenseur avec le sénon Drappès d'*Uxellodunum* découverte en réemploi au <sup>xviii</sup> s.<sup>60</sup>: « A Marcus Luctérius Léo, fils de Luctérius Sénécianus, qui a accompli toutes les charges dans sa patrie, prêtre de l'Autel d'Auguste au confluent de la Saône et du Rhône, la cité des Cadurques (a fait ériger) à ses frais (cette statue) en reconnaissance de ses mérites »<sup>61</sup>. L'intérêt de ce texte exceptionnel est d'autant plus grand qu'il a sa réplique identique dans une dédicace trouvée en 1953 à Lyon/*Lugdunum* et dédiée ici par les cités des Trois Gaules: « A Marcus Luctérius Léo, fils de Luctérius Sénécianus, de la cité des Cadurques, titulaire de toutes les charges honorifiques chez ces concitoyens... »<sup>62</sup>.

Huit autres inscriptions mentionnant des Cadurques sont connues en dehors du Quercy. À Rodez fut découverte en 1829 une épitaphe gravée sur un cippe de grès haut de 1,78 m, ultérieurement transformé en sarcophage. Sur la face principale est figuré un buste dans une niche, des amphores; il porte le texte suivant: « A Alcovindus, fils de Suoeccencus » ou « fils de Suoliccencus ». Sur le côté, est représenté un buste d'enfant accompagné de l'épitaphe « A Saturninus, fils de Cedonus de la cité des Cadurques »<sup>63</sup>. De Rome provient une base de statue élevée à Rome par la cité des Cadurques à son patron, sénateur romain dont le nom manque, qui fut gouverneur de la province d'Aquitaine, après la mort d'Antonin: « A [...] (légal de la province)? d'Aquitaine, membre de la confrérie chargée du culte d'Antonin, la cité des Cadurques à son patron, aux frais du trésor public »<sup>64</sup>. En 1977, à Poitiers, deux fragments remployés dans le rempart concernent de la même manière un hommage de la cité des Cadurques à son patron, également sénateur, que la paléographie incite à dater du milieu du <sup>ii</sup> s: « A Marcus Sédatius Iulius Rufinus Severianus, fils de Caius, inscrit dans la tribu Quirina, questeur de la province de Sicile, tribun de la plèbe, la cité des Cadurques à son patron ». Quatre autres inscriptions proviennent de Lyon. Découverte en 1886, l'épitaphe

57 Lacoste, 1883, p. 94, 103.

58 Labrousse, 1969, p. 53, 184; CAG 1990, p. 45.

59 Abbé Salvat, <sup>xviii</sup> s. f° 41; Lacoste, 1883, p. 107-108, 115, 164; Labrousse, 1963, p. 198.

60 Cathala-Coture, 1788, p. 17; Lacoste, 1883, p. 101-103; Delpon, 1831, p. 440; Calvet, 1839, p. 8-9; Chaudruc de Crazannes, 1840, p. 62-80; *CIL*, XIII, 1541; de Fontenilles, 1901, p. 49-52; Viré, 1940, p. 118, 135, 152.

61 Labrousse, 1954, p. 83-84; 1955, p. 115-116; 1969, p. 162-165.

62 *CIL*, XIII, 1541; Labrousse, 1954, p. 83-84; 1955, p. 114-118; 1968, p. XIV-XV; 1969, p. 162-166; CAG 1990, p. 62.

63 (*CIL*, XIII, 1551); de Fontenilles, 1901, p. 55-56; Labrousse, 1969, p. 592-593.

64 (C.I.L., VI, 1568); Labrousse, 1969, p. 596-597.

du Cadurque Q. Iulius Potitus, peut-être du III<sup>e</sup> s. : « Aux dieux Mânes de Q. Iulius Potitus, de la cité des Cadurques, Optatius Silanus et Domitia Corbilla, ses héritiers, ont fait élever (ce tombeau)<sup>65</sup>. Une autre épitaphe provient manifestement du même mausolée familial : « Aux dieux Mânes de C. Optatius Silanus, de la cité des Cadurques, Sulpicia Rufina, sa femme »<sup>66</sup>.

Un autre Cadurque enfin, Tib. Pompéius Priscus, fit une carrière exceptionnelle. Trouvée sur l'emplacement du sanctuaire de Confluent, cette inscription retrace, comme pour M. Luctérius Léo, une carrière municipale dans sa cité d'origine, suivie d'un tribunat militaire dans la légion V Macedonica ; elle est couronnée par la charge de contrôleur du trésor fédéral des Gaules (*Iudex arcae Galliarum*) : « A Tibérius Pompéius Priscus, fils de Pompéius Iustus, de la cité des Cadurques, titulaire de toutes les charges honorifiques chez ses concitoyens, tribun de la légion V<sup>a</sup> Macedonica, administrateur du trésor des Gaules, les trois provinces de Gaule »<sup>67</sup>.

#### 4. 4. L'aqueduc

Fruit d'un important investissement de la recherche récente, l'étude du monument a fait l'objet d'un travail universitaire<sup>68</sup>, puis de recherches programmées et préventives de 1997 à 2006<sup>69</sup>. L'archéologie des aqueducs est une discipline fort récente. Celui de Cahors est toutefois fréquemment mentionné depuis la fin du XVII<sup>e</sup> s., le monument ayant surtout retenu l'attention des historiens en raison de l'aspect spectaculaire des franchissements en falaise. L'état des connaissances, jusqu'alors partiel, reposait surtout sur J. Thiéry<sup>70</sup>, dont on sait maintenant qu'il s'est appuyé pour une très large part sur l'étude réalisée en 1850 par Andral, qui avait pour objet la remise en état du monument<sup>71</sup>.

Les raisons qui ont conduit les Gallo-romains à se doter d'un tel ouvrage sont liées à l'impossibilité technique de surélever les eaux des résurgences ou de la rivière du Lot. A Cahors, comme ailleurs, seul un aqueduc résout ce problème et permet de disposer d'une eau potable, rassemblée sur le point le plus élevé de la ville afin d'alimenter les fontaines, les thermes ainsi que d'autres servitudes publiques ou privées. Sur un développement de 33 km, le double de la distance à vol d'oiseau de la ville, le monument épouse le relief tourmenté des rives droites des vallées du Vers (Cras, Cours, Vers), puis du Lot (Vers, Lamagdelaine, Larroque-des-Arcs, Cahors) au moyen d'une déclivité moyenne de 1,03 m/km.

65 CIL XIII, 2001 ; Labrousse, 1969, p. 595.

66 CIL XIII, 2021 ; Labrousse, 1969, p. 595-596.

67 CIL, XIII, 1686 ; Labrousse, 1968, p. XIII ; 1969, p. 594-595.

68 Rigal, 1997a.

69 Rigal, 1997b ; *ibid.*, 2002a ; *ibid.*, 2003.

70 Thiéry, 1956.

71 de Maleville, 1614 (1900), p. 465-467, 474 ; Dominici, XVII<sup>e</sup> s., f<sup>o</sup> 101-102 ; Ms. 120, f<sup>o</sup> 83-87 ; abbé de Fouilhac, XVII<sup>e</sup> s., f<sup>o</sup> 8-14 ; abbé Salvat, XVIII<sup>e</sup> s., f<sup>o</sup> 47-53 ; Lacoste, 1883, p. 114-123, 237 ; Delpon, 1831, p. 507-512 ; Thiéry, 1956, p. 14-25 ; Labrousse, 1957, p. 276 ; 1969, p. 220-234 ; CAG. 46, 1990, p. 45-47 ; Labrousse, 1993.

Plusieurs toponymes persistent, le plus significatif est celui que porte, à l'emplacement d'un pont-aqueduc aujourd'hui disparu, le village de Laroque-des-Arcs, dérivant de *Rupes Arcuum* attesté en 1374. Un terrain proche du pont-aqueduc de la vallée de la Rauze (Cras/Cours) est qualifié de "Sobre los Arcx" en 1340. Faute d'en connaître l'origine, d'autres ouvrages d'art ont été voués au Malin. C'est le cas de la "vallée du pont du Diable" et du "vallon du pont du Diable" à Lamagdelaine et du "Paradel du Diable" à Cours.

Les recherches que nous menons depuis 1997 ont permis de localiser le point de départ de l'aqueduc, au pied de l'*oppidum* gaulois de Murcens (Cras). Là existe un captage souterrain comportant plusieurs bassins sur une emprise minimale de 200 m<sup>2</sup>.

Bien que partiellement mis au jour, le plan de ces constructions offre beaucoup de similitudes avec un *fanum* carré s'ouvrant à l'est. Dans cette hypothèse, et même si aucun élément de culte n'a été retrouvé, on peut voir dans ces vestiges ceux d'un nymphée plaçant sous la protection d'une divinité, qui nous reste inconnue, le départ de l'aqueduc reliant l'*oppidum* gaulois au profit de la capitale nouvellement créée.

L'installation est complétée, dans un second temps, par une prise d'eau au ruisseau du Vers, distant de 100 m, équipé pour cette occasion d'un barrage (Cras-Cabrerets). Le cours d'eau a subi à cet endroit un aménagement : le tracé a été modifié, le lit élargi et surcreusé, ce qui a permis tout à la fois la constitution d'une réserve d'eau et le dépôt des impuretés. Rien, en l'état actuel, ne permet de rajouter à ce dispositif la fontaine de Polémie toute proche qui avait pour elle la faveur des historiens et le poids de la tradition locale.

Le profil type de l'aqueduc est ménagé contre la falaise sur sa rive droite, tandis qu'un pied-droit maçonné est réalisé du côté de la vallée. Pour permettre l'accès lors des phases d'entretien, mais également absorber des sur-débits accidentels, la couverture – une voûte clavée liée au mortier de chaux – se situe à 1,72 m de hauteur. La section cuvelée au mortier de tuileau large de 0,32 m à la base et de 0,62 m a une hauteur de 0,53 m (section utile de 0,31 m<sup>2</sup>); son profil trapézoïdal favorise la vitesse d'écoulement ainsi que la collecte des déchets potentiels.

A la Salle (Cours), deux portions de falaise sont percées sur des longueurs de 4 et 12 m pour des passages en tunnel. Ce sont les seuls identifiés de tout le parcours. Partout ailleurs, des tranchées sont ouvertes dans la masse, parfois sur des hauteurs de 11 m, ou en encorbellement, ce qui constitue l'une des originalités du monument.

Dans la première partie de son parcours, l'aqueduc serpente sur le revers des falaises, avec le souci constant de réduire au maximum la mise en œuvre ou l'importance des ouvrages aériens quand le cheminement fait rencontrer à l'ouvrage un vallon affluent. C'est au prix de nombreux détours, qui atteignent parfois 5,5 km (vallée de Nouailhac), toujours à la recherche du creux de talweg, ou à défaut d'un rétrécissement des vallons, que les constructeurs de l'aqueduc parviendront à leurs fins en limitant à une douzaine les ouvrages aériens de franchissement. Il s'agit de ponts-aqueducs ou de murs porteurs pouvant atteindre jusqu'à 233 m de long pour des hauteurs restituées de 5,5 m à 29 m.

Un bassin-fontaine identifié à Vers figure parmi les découvertes les plus inattendues. Il permettait de recueillir les fuites de l'aqueduc dues à une contre-pente afin d'alimenter les populations riveraines. Cette construction postérieure à 220 apr. J.-C. (date C14), était munie d'un seuil et d'une toiture. La céramique qui en provient est constituée de formes permettant de puiser l'eau (amphores, pichets et cruches) dont la typologie indique qu'il

était encore en usage au début du <sup>v</sup>e s. Bien qu'il s'agisse là d'une mise à profit opportuniste d'une malfaçon postérieure à la mise en service, ce bassin est un exemple unique de servitude d'un aqueduc antique dans les campagnes.

Le calcul du débit d'un aqueduc pose toujours problème en raison de la difficulté d'établir le coefficient de rugosité des parois, mais également du volume des déperditions, impossibles à déterminer. Diverses estimations, de 200 m<sup>3</sup> à 86.400 m<sup>3</sup><sup>72</sup>, ont été proposées; nous considérons actuellement qu'un volume de 11.700 m<sup>3</sup>/jour sur canal propre doit s'approcher de la réalité.

L'un des problèmes majeurs qu'eurent à gérer les personnels chargés de l'entretien consiste dans les concrétions, que l'eau chargée en calcaire va déposer de façon inégale tout au long du parcours. Le premier captage qui utilise de l'eau ayant pour origine un parcours souterrain va connaître une réaction chimique qui va progressivement, après plusieurs kilomètres, générer des dépôts. Le captage complémentaire qui utilise les eaux du ruisseau va quant à lui précipiter la majeure partie de ses concrétions dans la première partie du tracé. Ces séquences sont très importantes dans les passages entaillés dans les falaises et exposés au sud, ainsi que dans les sections à faible pente et les virages trop marqués entraînant des turbulences. Ces dépôts, durs et fixés aux parois quand l'eau est propre, tandis qu'ils se déposent sur le fond en cas de turbidité, ont été régulièrement retirés, ce qui est avéré pour la première fois sur l'aqueduc de Cahors par l'empreinte de multiples traces d'un outil plat large de 3 à 4 cm.

La datation de cet ouvrage repose sur les résultats C14 indiquant la première décennie de notre ère et de la céramique arétine apparaissant en 12 av. J.-C. Ces critères convergents permettent, pour l'heure, de situer la construction de l'édifice dans les deux décennies autour du changement d'ère. Les imperfections que l'on note régulièrement, tant dans la conception du bâti que dans les choix techniques, vont également dans le sens d'une précocité de l'ouvrage.

Abandonnés faute d'entretien depuis la fin de l'Antiquité, de nombreux aqueducs seront remis en service au milieu du <sup>xix</sup>e s. afin de résoudre l'alimentation et la salubrité des villes, alors confrontées à une importante poussée démographique et aux débuts de l'industrialisation. Celui de Cahors fera l'objet d'une étude préalable de grande qualité technique, mais les édiles cadurciens remettront ce projet « à un avenir plus prospère, à une civilisation plus développée » en raison du coût des reconstructions. Ils vont privilégier la fontaine des Chartreux en adoptant le nouveau procédé des machines à vapeur permettant de surélever l'eau.

#### 4. 5. Divona ville fortifiée?

Le problème posé par la présence ou l'absence d'une enceinte, qu'elle soit du Haut Empire ou de l'Antiquité tardive, voire du Haut Moyen Age, a toujours alimenté les discussions. On peut seulement considérer comme acquis que *Divona* n'a pas été une ville fortifiée durant les premiers siècles de notre ère, même si les historiens du Quercy ont défendu l'existence d'un système défensif est-ouest, au sud des fortifications médiévales. Pour certains, cette ligne de défense aurait repris le tracé d'une fortification gauloise enserrant un hypothétique *oppidum*

---

72 Thiéry, 1956, p. 16; Labrousse, 1969, p. 226.

gaulois, puis le *castellum* du Haut Moyen Âge<sup>73</sup>. Les recherches conduites à l'« Arc de Diane » ont démontré qu'il s'agissait en fait du mur de clôture nord des thermes publics<sup>74</sup>. Par contre, les choses se présentent quelque peu différemment pour l'Antiquité Tardive. En effet, si nous devons argumenter sur la seule base des données archéologiques, rien ne viendrait justifier l'existence d'un rempart. Ainsi, on pourrait considérer que Cahors (*civitas Cadurcorum*) fut une ville ouverte durant toute l'Antiquité et que l'enceinte dont fait mention la *Vita* de Saint-Didier serait une création au VII<sup>e</sup> s. Néanmoins, nous savons que Didier, évêque de 630 à 655, agrandit, releva et consolida la place forte de Cahors. Faut-il comprendre que la ville haute était déjà remparée, antérieurement donc aux travaux de réhabilitation du début du VII<sup>e</sup> s.<sup>75</sup> Malgré l'absence de preuves, cette enceinte dont on ne connaît ni le tracé, ni l'architecture, ni la chronologie, pourrait s'intégrer dans le groupe déjà connu en Aquitaine septentrionale<sup>76</sup>, des enceintes tardives des premières (III<sup>e</sup> / IV<sup>e</sup> s.) ou deuxième génération (fin IV<sup>e</sup> / début V<sup>e</sup> s.). Mais ce n'est, en l'état actuel du dossier, qu'une hypothèse.

#### 4. 6. *L'habitat privé*

Si la topographie civique, politique et religieuse de Cahors romaine est encore lacunaire, il en est plus encore de l'organisation de l'habitat dont la connaissance dépend essentiellement de fouilles de superficies réduites (tranchées par exemple) ou de décapages extensifs destructeurs qui n'ont permis que des observations rapides. Telles ont été les conditions de travail des archéologues jusqu'à la fin des années quatre-vingt<sup>77</sup>. Les seuls éléments alors permettant de reconnaître des habitations privées, sont marqués par la présence de murs encore conservés en élévation, orientés est/ouest et nord/sud et le plus souvent parementés en moellons calcaires d'*opus vittatum*.

Relevons ici tous les indices d'éléments architecturaux ou de niveaux d'habitat clairement reconnus. Les mentions relatives au haut Moyen-Âge dans la ville faisaient totalement défaut au début des années 1990<sup>78</sup>. Les fouilles récentes démontrent maintenant à quel point cette période ignorée et délaissée a laissé des traces fugaces mais nombreuses tant dans la partie est que dans la partie ouest de la ville.

Les fouilles conduites en 1994 dans la cour de l'archidiaconé ont permis de reconnaître l'évolution d'une *domus*. Un premier état, daté des années 40-60 apr. J.-C., repose sur une sablière basse et devait avoir une élévation en terre ou bois. Les sols sont en terre battue ou en galets et tessons d'amphores. Quatre pièces sont aménagées dans un second temps, dans les années 60-80. Les murs, en argile banchée, étaient revêtus d'un enduit, un autre était quant à lui réalisé en mortier de tuileau. A la fin du I<sup>er</sup> s., une transformation importante voit la création d'une *domus* à plan centré autour d'une cour à péristyle. Un caniveau réalisé au moyen de blocs de grès évidés formant un quadrilatère de 8,8 m de côtés est bordé

73 Lacoste, 1883, p. 105-106.

74 Labrousse, 1954, p. 228 ; 1963, p. 203, 212 ; 1968, p. 47-49 ; CAG 1990, p. 41.

75 Labrousse, 1969, p. 49 ; Lartigaut, 1983 ; Gonsalvès, 1990, p. 66 ; Scellès, 1999, p. 65, 215.

76 Maurin, 1992, p. 365-389.

77 Vidal, 2001.

78 CAG, 1990, p. 54.



d'un portique dont les dimensions sont estimées à 14,75 m de côtés. Un mur orienté nord-sud réalisé en moellons calcaires liés au mortier, enduit de mortier et muni d'un seuil, correspond à la clôture ouest du péristyle. A la fin du IV<sup>e</sup> s. enfin, le bâtiment est subdivisé, d'importants remblais de terre scellent le caniveau et les bases de piliers du portique, le péristyle est transformé en cour.

Dans le cloître de la cathédrale, un mur nord-sud semble correspondre à une façade et faire la transition entre un habitat et une zone de jardins. Deux autres murs qui lui sont parallèles indiquent un développement vers l'ouest. De nouveau, des sols de la fin du IV<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> s. ont été identifiés. Deux murs larges de 0,50 m sont datés du VII<sup>e</sup> s. Ils pourraient correspondre aux vestiges du groupe épiscopal mérovingien fondé par Saint-Didier.

À l'angle des rues J. Murat et de la Brasserie, près du théâtre antique, un habitat du Haut Empire a été identifié en 1997. Il s'agit d'une pièce sur hypocauste, large de 2,50 m, au sol constitué de briques et de *tegulae* aux rebords arasés. Une salle contiguë disposait d'un sol de tuileau directement aménagé sur le substrat. Les niveaux de démolition ont livré de nombreux fragments d'enduit peint jaune, rouge et vert à motifs géométriques.

Le diagnostic préalable à l'extension du Centre hospitalier et à un projet de parking souterrain place A. Bergon a amené la réalisation de 19 sondages. La fouille qui a suivi a permis la découverte du temple circulaire mais dans les secteurs situés à l'est, exclus du sauvetage (cour d'honneur, place A. Bergon...) des états antiques ont été identifiés. Ainsi, un mur nord-sud large de 0,55 m, comportant un seuil large de 1,30 m, parementé de moellons calcaires et blocage interne lié au mortier de chaux, était associé à quatre sols en terre battue ou mortier de chaux. Dans le hérisson d'un sol, un antoninien de Philippe 1<sup>er</sup> situe la construction à une date qui ne saurait être antérieure au milieu du III<sup>e</sup> s. D'autres sols de mortier jaune et rose situés entre 1,4 m et 2,1 m sous la surface ont également été rattachés à l'antiquité.

Une évaluation a été réalisée en 2002 à l'arrière du Palais de Justice, en bordure de la rue E. Zola, probable *cardo maximus*. Un mur est-ouest large de 0,75 m, un sol de terre battue rechapé d'un sol de mortier de chaux, et trois fosses étaient associés à du mobilier du Haut Empire.

Enfin, en 2003, aux allées Fénelon, le diagnostic lié à un projet de parking a permis la réalisation de 29 sondages sur une emprise de 18 200 m<sup>2</sup>. Les séquences attribuées au Haut Empire sont représentées par 17 murs, larges de 0,60 m à 1,75 m, deux sols de mortier, un axe de voirie nord-sud et plusieurs fosses. Près du square A. de Jouvenel, une sépulture en bâtière (dalle calcaire et *tegulae* pour la couverture) se rattachant par son architecture au haut Moyen-Âge, pourrait être associée au monastère de saint-Géry.

#### 4. 7. Les sols mosaïqués

Avec cinquante neuf points de découverte recensés depuis le XVII<sup>e</sup> s., le répertoire des mosaïques est particulièrement abondant à *Divona*<sup>79</sup>. La majorité provient du nord de la rue du Président Wilson (*decumanus maximus*?) et de la rue E. Zola et de son prolongement rue J.-F. Caviolle (*cardo maximus*?).

79 Guyon de Maleville, 1614 (1900), p. 465; Dominici, XVII<sup>e</sup> s., f° 103; de Fontenilles, 1876, p. 109; Malinowski, 1881, p. 170-175; Lacoste, 1883, p. 109-110; Daymard, 1905, p. 420-421; 1907, p. 205-207; Labrousse, 1969, p. 55-56, 110-147; CAG 46, 1990, p. 55-62.

La richesse décorative des sols mosaïqués suggère des demeures plus luxueuses que celles des autres capitales de cité de l'Aquitaine. Si cela devait être confirmé, l'explication pourrait venir pour une part de la présence d'ateliers qui, au II<sup>e</sup> s., se sont inspirés des pavements bichromes (noir/blanc) au décor essentiellement géométrique, parfois végétal (dans les bordures) caractéristiques de l'Italie contemporaine. A cette originalité qui fait de *Divona* une exception, s'ajoute la présence de tapis mixtes à décor bichrome et polychrome, mais également de mosaïques entièrement polychromes plus tardives, des III<sup>e</sup> /IV<sup>e</sup> s. et sans doute du V<sup>e</sup> s. L'étude exhaustive reste à entreprendre. Pour l'heure nous mentionnerons l'existence d'un pavement mosaïqué historié (Vénus et nymphes), signalé au XVI<sup>e</sup> s. L'identité reconnue par M. Labrousse des *emblemae* des mosaïques de la rue J. Murat et près de l'Arc de Diane, va sans doute dans le sens d'ateliers installés sur place et illustre plus que cela n'a été fait, le lien existant entre mosaïques à décor mixte bichrome et polychrome. Ceci pourrait être d'ailleurs un point de convergence avec des pavements mosaïqués de *Lugdunum*/Lyon datés de l'époque des Sévères.

#### 4. 8. Les nécropoles

Les nécropoles de l'antique *Divona* restent de leur côté encore très mal connues<sup>80</sup>. Tout au long des voies qui de *Tolosal*/Toulouse et *Segodunum*/Rodez représentent l'axe de pénétration supposé dans *Divona*<sup>81</sup>, aurait été reconnue une importante nécropole où auraient été trouvées des urnes, des monnaies de Nîmes, des épées, des ossements, un Mercure taillé dans la pierre et des tombeaux carrés bâtis en pierres et recouverts d'*imbrices*<sup>82</sup>. Contrairement aux localisations qui ont été successivement proposées – Saint-Georges, le Trépadou, le Confessadou –, il pourrait s'agir d'un seul cimetière étendu sur deux kilomètres jusqu'à Saint-Julien où Saint-Didier fit édifier une église au début du VII<sup>e</sup> s. Il pourrait se poursuivre au-delà de l'embranchement vers *Segodunum* jusqu'à Arnis et se développer plus encore vers le sud jusqu'à la Beyne, où ont été signalées des urnes cinéraires en terre<sup>83</sup>. Quoi qu'il en soit, les rares sépultures et épitaphes mises au jour situent l'utilisation de cette nécropole durant tout le Haut Empire<sup>84</sup>. Elle se poursuit jusque dans l'Antiquité Tardive (V<sup>e</sup> s. ?) comme l'indique l'épitaphe du chrétien espagnol Grégoire exilé à Cahors qui y fut découverte, gravée au dos de l'inscription de Luctérius : « En ce tombeau repose un exilé du nom de Grégoire, qu'ont enseveli les mains d'un autre exilé du nom de Pierre et qui, né en terre d'Espagne, a achevé d'une triste mort ses derniers jours à Cahors »<sup>85</sup>.

Plus loin, dans son prolongement vers le vallon d'Arnis, des découvertes anciennes signalent des sépultures à incinération du Haut Empire, mais aussi, semble-t-il, des sépultures à inhumation (?)<sup>86</sup> du Bas Empire. Mais l'imprécision des données et la perte des éléments

80 Labrousse, 1969, p. 74-85 ; CAG, 1990, p. 52-53 ; Rigal, 2002b, p. 40-43.

81 Castagné, 1877, p. 27-28 ; Viré, 1940, p. 127, 153 ; CAG, 1990, p. 29.

82 Lacoste, p. 97 ; Castagné, 1877, p. 27-28.

83 Cathala-Coture, 1788.

84 Dominici, XVII<sup>e</sup> s., f<sup>o</sup> 114 ; Lacoste, p. 163-164 ; Daynard, 1907, p. 210-211 ; Labrousse, 1969, p. 77.

85 Lacoste, 1883, p. 102 ; Delpon, 1831, p. 441 ; Calvet, 1839, p. 11 ; C.I.L., XIII, 1547 ; de Fontenilles, 1901, p. 61-62 ; Labrousse, 1969, p. 168-169.

86 Labrousse, 1969, p. 77-78.

mobiliers (seule une urne de verre est conservée au musée de Cahors) doivent nous inciter à la prudence dans l'utilisation de ces distinctions chronologiques.

Au XVIII<sup>e</sup> s., lors de la construction du Palais de Justice, a été découvert un coffre en pierre contenant des petits objets, parmi lesquels on mentionnera des perles de verre, une petite chèvre et une poignée en bronze, un plat d'argent (diam. 4 cm), une bague, une petite gourde et une figure en ambre<sup>87</sup>. Les mentions successives faisant état d'une inhumation ou d'une incinération posent en revanche problème.

Plusieurs sarcophages historiés exceptionnels marquant la richesse des défunts sont aussi connus. Celui dit « de la chasse », qui daterait du III<sup>e</sup> s., a été trouvé en 1903 près de la cathédrale. La cuve (long. 2,20 m; larg. 0,70 m; haut. 0,58 m) est taillée dans un marbre blanc d'Italie. La face principale, seule décorée, présente une chasse au sanglier, au cerf et au lièvre, dans une forêt, avec onze chasseurs (dont un cavalier). Les sujets offrent des similitudes avec un sarcophage d'Arles et celui dit de « saint Ludre » de Déols<sup>88</sup>.

Conservé à la cathédrale, puis détruit à la Révolution, le sarcophage dit « des vendanges » n'est connu que par des descriptions et des dessins d'époque. Le couvercle était décoré de deux génies et d'un dauphin encadrant un cartouche carré, peut-être anépigraphé. La cuve présente des colonnettes (surmontées de chapiteaux corinthiens) aux angles antérieurs. Sa face principale est couverte de scènes de vendanges – triomphe de Bacchus, Amours foulant la vendange, Amours affrontés, Amours cueillant et transportant le raisin, personnage sous une treille, vigneron, personnage agenouillé. Sur les côtés sont figurés, à gauche, Adam et Eve autour de l'arbre de Science, à droite le bon pasteur conduisant ses brebis. D'importants fragments de la cuve retrouvés il y a peu (pl. VII, fig. 6) vont sans doute permettre de confirmer qu'il s'agit d'un sarcophage païen christianisé au Bas-Empire<sup>89</sup>.

S'il paraît probable que ces sarcophages proviennent de la nécropole décrite plus haut, il n'en demeure pas moins que bon nombre d'inconnues subsistent encore. En effet, à aucun moment il n'est fait mention du sarcophage « dit de Saint-Didier » qui se trouvait dès avant 1200 dans la cathédrale et qui fut peut-être détruit en 1580 par les Protestants. Bien que cela reste à confirmer, il ne subsisterait de lui qu'une partie de la frise du couvercle (lavement des mains de Pilate, baiser de Judas) au musée de Cahors, alors que la cuve serait au musée de Leningrad. S'il s'agit bien d'une translation, la sépulture d'origine se situant à Saint-Amans, la cuve historiée à représentation chrétienne (arrestation de Saint-Pierre, résurrection de Lazare, guérison de l'aveugle-né...), offre toutes les caractéristiques iconographiques des ateliers d'Arles du V<sup>e</sup> s.

#### **4. 9. Activités artisanales**

Des ateliers de céramique ont existé à Cahors dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère et pourraient avoir perduré pendant toute la période gallo-romaine<sup>90</sup>.

87 Viré, 1940, p. 151.

88 Viré, 1940, p. 155.

89 Dominici, XVII<sup>e</sup> s., f<sup>o</sup> 106-114; de Fontenilles, 1879, p. 563-590; Lacoste, 1883, p. 136-138; Viré, 1940, p. 156; Labrousse, 1969, p. 82-85.

90 Labrousse, 1969, p. 152-160, 217.

Lors de la construction de la caserne Bessière en 1875, ont été découverts deux fours creusés dans l'argile (diam. 1,40 m), qui auraient produit de la vaisselle commune dans la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. après J.-C.<sup>91</sup>. A la Banque de France, un autre four construit en briques a été partiellement dégagé en 1923. La découverte d'antéfixes aux alentours a fait supposer que l'on y produisait ces matériaux<sup>92</sup>. En 1995, un four circulaire creusé dans l'argile a été découvert en bordure du Lot lors des fouilles préventives de l'Urssaf<sup>93</sup>. Conservé sur une profondeur de 2,50 m pour un diamètre de 3,50 m, il a été abandonné dans les années 40-50 apr. J.-C. Aucun élément de rebut de cuisson n'ayant été observé, sa typologie permet de lui attribuer une production de terre cuite architecturale. Rue Wilson en 1971 enfin, un atelier de bronzier-feronnier du début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. avec foyer à loupe de fer, creusets en terre cuite a été découvert. On y fabriquait des épingles, des anneaux, des petits clous en bronze, des petits objets en tôle de bronze, peut-être aussi des fibules.

## 5. Conclusion

Entreprendre la synthèse de Cahors à l'époque romaine se heurte à plusieurs difficultés. Le premier obstacle, et paradoxalement le plus important, tient sans doute à l'important travail qu'a réalisé M. Labrousse en 1969 pour sa thèse complémentaire et que les données de terrain n'avaient que très peu renouvelé durant un quart de siècle. Cette vision, quelque peu figée, d'une approche basée essentiellement sur les données historiques a conduit, nous l'avons vu, à proposer des datations et, pour tout dire, un schéma calqué sur des sites mieux connus et ne tenant sans doute pas suffisamment compte des spécificités locales. L'étude de l'aqueduc est en cela exemplaire. Voici un monument que l'on supposait en tout point stéréotypé, particulièrement dans ses méthodes constructives et sa datation. L'importante recherche qui y a été menée démontre combien cette approche théorique doit être reconsidérée.

Il en va de même avec le cheflieu de cité, pour lequel on considérait récemment que l'état de la connaissance des monuments publics était relativement satisfaisant, tout au moins en comparaison de celui de l'habitat, plus indigent encore. Depuis 2001, la découverte, grâce à l'archéologie préventive, d'édifices publics aussi extraordinaires qu'inattendus, un temple circulaire identique à la Tour de Vésone de Périgueux, un amphithéâtre et un ensemble monumental que l'on peut identifier comme le forum, démontre à quel point notre connaissance de la ville était lacunaire.

Les données en cours d'exploitation des allées Fénelon permettent d'entrevoir un processus d'organisation du quartier monumental inédit. Le plus marquant est sans nul doute l'apparition d'une organisation spatiale qui consiste en un alignement d'est en ouest d'une suite de monuments publics : la fontaine de Divona, le temple, le forum très certainement et l'amphithéâtre, formant une façade monumentale dans la partie basse du méandre, face aux routes en provenance de Toulouse et Rodez.

Tout ceci permet de conclure en rehaussant quelque peu le statut de Cahors. La présence combinée d'un théâtre et d'un amphithéâtre, "couple" attesté seulement à douze reprises en Gaule,

91 de Fontenilles, 1876, p. 105-110 ; Viré, 1940, p. 144-145 ; Labrousse, 1969, p. 155-156.

92 Labrousse, 1957, p. 300-301.

93 Rigal, 1995.

ainsi que les dimensions particulièrement importantes du temple circulaire et du théâtre, doivent effectivement nous inciter à nous interroger sur cette monumentalisation dont l'importance paraît quelque peu disproportionnée au regard de ce que nous savons de l'habitat.

Nous espérons avoir démontré à quel point l'exemple de Cahors où la présence de chercheurs impliqués de longue date dans l'étude du site, œuvrant en parfaite concertation avec les services de l'état, a pu permettre à la communauté scientifique de progresser au-delà de toute attente.

## Bibliographie

- AUPERT, P., SABLAYROLLES, S., 1992, Villes d'Aquitaine, centres civiques et religieux, dans *Villes et agglomérations urbaines du Sud-Ouest de la Gaule, deuxième colloque Aquitania*, (Bordeaux, 13-15 sept. 1990), 6<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, p. 283-292.
- BEDON, R., 1999, *Les villes des Trois Gaules de César à Néron*, Paris, 1999.
- BEDON, R., CHEVALLIER, R. et PINON P., 1988, *Architecture et urbanisme en gaule romaine*, Paris, 2 vol.
- Bilans Scientifiques Régionaux*, Drac Midi-Pyrénées, Toulouse (1990-2004).
- BOURGOIS, C., 1991, *Divona I, Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau*, Paris.
- CAG 46, 1990, Le Lot, *Carte archéologique de la Gaule par M. Labrousse et G. Mercadier*, Paris.
- CALVET, F.-A., 1839, Antiquités du Lot: fouilles aux Cadourques, 1838-1839, *Etudes sur le Lot*, Cahors.
- CASTAGNÉ, E., 1877, *Notice sur les voies romaines du département du Lot*, Cahors, p. 27-28.
- CATHALA-COTURE, (.), 1788, *Histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Quercy*, I, Montauban.
- CHAUDRUC DE CRAZANNES, J.-M.-A. de, 1840, Dissertation sur le monument votif élevé par la cité des *Cadurci* à *Marcus Luctérius Leo*, nommé prêtre de l'autel d'Auguste à Lyon, *Annuaire du Lot pour 1840*, Cahors, p. 62-80.
- CORNEILLE, L. et GUY, M., 1992, Les trames quadrillées des parcelles urbaines, suburbaines et rurales: relations et problématique, dans *Villes et agglomérations du Sud-Ouest de la Gaule*, 6<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, p. 237-244.
- DAYMARD, J., 1905, *Le vieux Cahors*, Cahors, Girma = *Bull. Lot*, XXX, 1905, p. 33-34, 420-421; XXXI, 1906, p. 81-157; XXXII, 1907, p. 26, 205-211; XXXIII, 1908, p. 150-151.
- DE FILIPPO, R., 1993, Nouvelle définition de l'enceinte romaine de Toulouse, *Gallia*, 50, p. 181-204.
- DELPON, J.-A., 1831, *Statistique du département du Lot*, I, Cahors.
- DEPEYROT, G., 1985, *Les monnaies antiques des départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot*, Sorèze, p. 153-250.
- DOMINICI, M.-A., XVII<sup>e</sup> s., *Histoire du pays de Quercy*, Bm. Toulouse, Ms. 720, liv. I, ch. X, f<sup>o</sup> 101-114 = Bm. Cahors, Ms. 120 (copie du XIX<sup>e</sup> s.), f<sup>o</sup> 83-87.
- FAU, L., ROUSSET, V., 1995, *La Fontaine des Chartreux, Divona*, Cat. d'exposition, Cahors.
- FONTENILLES, P. de, 1876, Rapport sur les fouilles faites pendant les mois d'août, de sept., d'oct. et de nov. 1875 à la caserne d'infanterie de Cahors, *Bull. Lot*, II, p. 51-110.
- FONTENILLES, P. de, 1901, Recueil d'épigraphie Quercynoise, *Bull. Lot*, XXVI, p. 49-62.

FOUILHAC, abbé (.) de, XVIII<sup>e</sup> = *Antiquités diverses du Quercy*, Bm. Cahors, fonds Greil, Ms. 111, f<sup>o</sup> 8-14.

*Gallia, informations archéologiques*, M. Labrousse (dir.): XII, 1954, p. 227-231; XIII, 1955, p. 219-223; XV, 1957, p. 276; XVII, 1958, p. 435, XX, 1962, p. 587-589; XXI, 1963, p. 106-225; XXII, 1964, p. 457-462; XXVIII, 1970, p. 425-426; XXX, 1972, p. 469-510; XXXII, 1974, p. 484-486; XXXIV, 1976, p. 463-502; XXXVIII, 1980, p. 494-495; R. Lequément (dir.): 41, 1983, p. 473-503; 47, 1989, p. 121; M. Vidal (dir.): 1989, 1997 (2000).

GONSALVÈS, G., 1992, Cahors (Lot). Divona, Civitas Cadurcorum, dans *Villes et agglomérations du Sud-Ouest de la Gaule, deuxième colloque Aquitania, (Bordeaux, 13-15 sept. 1990)*, 6<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, p. 62-66.

HIRSCHFELD, O., ZANGEMEISTER, C., 1899, *Corpus Inscriptionum Latinarum*.

IMBERT, C., 1959, *Cahors à l'époque gallo-romaine: Divona*, DEA, Univ. de Toulouse le Mirail.

LABROUSSE, M., 1969, *Inventaire archéologique du département du Lot pour la période gallo-romaine*, Thèse complémentaire d'un doctorat d'état, Paris, BU. Sorbonne, w 1969 (42 bis).

LABROUSSE, M., 1976, Trente ans d'archéologie gallo-romaine dans le Lot (1945-1975), *Quercy Recherche*, 11, p. 8-13.

LABROUSSE, M., 1993, Quand Rome s'impose, dans J. Lartigaut (dir.), *Histoire du Quercy*, Toulouse, p. 67.

LACOSTE, G., 1883, *Histoire générale de la province du Quercy*, I, Paris, 1883; rééd. Paris, 1968 avec notes complémentaires par M. Labrousse, p. I-XXXIII.

LARTIGAUT, J., 1983, Cahors, dans Ch. Higounet, J.-B. Marquette et Ph. Wolff (éd.), *Atlas historique des villes de France*, Paris.

LEFRANC de POMPIGNAN, J.-J., 1745, *Dissertatio de antiquitatibus Cadurcorum, Caix* = J. Baudel, *Bull. Lot*, V, 1879, p. 45-52.

LEQUÉMENT, R., MARTY, B. et VIDAL, M., 1987, Le théâtre antique de Cahors, *Dossiers Histoire et Archéologie*, 120, p. 55-56.

MALEVILLE, G. de, 1614, *Esbats sur le pays de Quercy* = édit. de la SEL, Cahors, 1900, p. 465-467, 474.

MALINOWSKI, J., 1881, *Notice sur les anciennes mosaïques trouvées à Cahors, à propos d'une découverte récente d'un ouvrage de ce genre dans l'enclos du grand séminaire de cette ville*, Réunion des Sociétés des Beaux-Arts à La Sorbonne (20 au 23 avril 1881), V, p. 167-175.

MALVESIN, B. de, 1701, Histoire de la Chartreuse de Caors, Cahors, publiée par dom A. de Saint-Avit, dans *Bull. Lot*, LVI, 1935, p. 20-21, 376-377; 1936, p. 395-396.

MAURIN, L., 1992, Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule, dans *Villes et agglomérations du Sud-Ouest de la Gaule*, 6<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, p. 365-389.

PAUC, R., 1978, Cahors gallo-romain d'après les sauvetages, *Actes du XXXIIe Congrès de la Fédération des Soc. Académiques et Savantes, Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, Cahors, p. 174-193.

PAUC, R., 1983, Le théâtre gallo-romain de Cahors, *Quercy Recherche*, 51, p. 52-59.

PRÉVOT, F., 1992, Notices topographiques des cités, dans *Villes et agglomérations du Sud-Ouest de la Gaule*, 6<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*, p. 411-412.

- RIGAL, D., 1995, Four antique à Cahors, *Annales des Rencontres Archéologiques de Saint-Céré*, 3, p. 87-97.
- RIGAL, D., 1997a, *L'aqueduc antique de Divona – Cahors*, Mémoire de l'EHESS, J. Andreau (dir.), Paris, 1997.
- RIGAL, D., 1997b, L'aqueduc antique de Cahors, dans R. Bedon (dir.), *Les aqueducs de la gaule romaine et des régions voisines, Limoges, 10-11 mai 1996, Caesarodunum XXXI-1997, Univ. de Limoges - A. Piganiol*, Limoges, p. 311-330.
- RIGAL, D., 2002a, L'étude archéologique de l'aqueduc antique de Divona-Cahors, *Dire-Lot*, 95, p. 44-47.
- RIGAL, D., 2002b, Les pratiques funéraires du Quercy gallo-romain, *Dire-Lot*, 100, p. 40-43.
- RIGAL, D., 2003, Le génie de l'eau: l'aqueduc antique de *Divona*, dans M. Vaginay et V. Rousset (éd.) *Histoire des sites - Histoire des hommes, découvertes archéologiques réalisées lors de la construction de l'autoroute A20 en Quercy*, Rodez, p. 176-182.
- RIGAL, D., 2004, Le temple gallo-romain de Cahors, *Aquitania*, 20, p. 85-94.
- RIGAL, D., 2007, La fouille des allées Fénélon à Cahors, *Bull. Lot*, 4, p. 301-309.
- RIGAL, D., 2008, Le temple de Cahors, dans M. Monteil et L. Tranoy (dir.), *La France gallo-romaine*, p. 132.
- SALVAT, abbé (.), XVIII<sup>e</sup> s., *Dissertation sur les antiquités de la ville de Cahors*, Bm. Cahors, Ms. 64; f<sup>o</sup> 40-55.
- SCELLÈS, M., 1999, Cahors, Ville et architecture civile au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), *Cahiers du Patrimoine*, 54.
- THIÉRY, J., 1950, *Bull. Lot*, LXXI, p. 130-132.
- THIÉRY, J., 1956, Contribution à l'étude de l'aqueduc romain de Murcens à Cahors, *Bull. Lot*, LXXVII, p. 21, 23.
- VIDAL, M., 2001, L'aqueduc gallo-romain de Divona, dans D. Rigal (dir.), *Fouille pluriannuelle 1999/2001*, Cahors, p. 19-47.
- VIRÉ, A., 1940, Le Quercy à l'époque romaine (Lot et partie du Tarn-et-Garonne), *RA*, II, p. 115-158.







Fig. 4. L'« Arc de Diane » des thermes publics de Cahors. Photo D. Rigal

Fig. 6. Panneau  
central du  
sarcophage des  
vendanges.  
Photo D. Rigal.

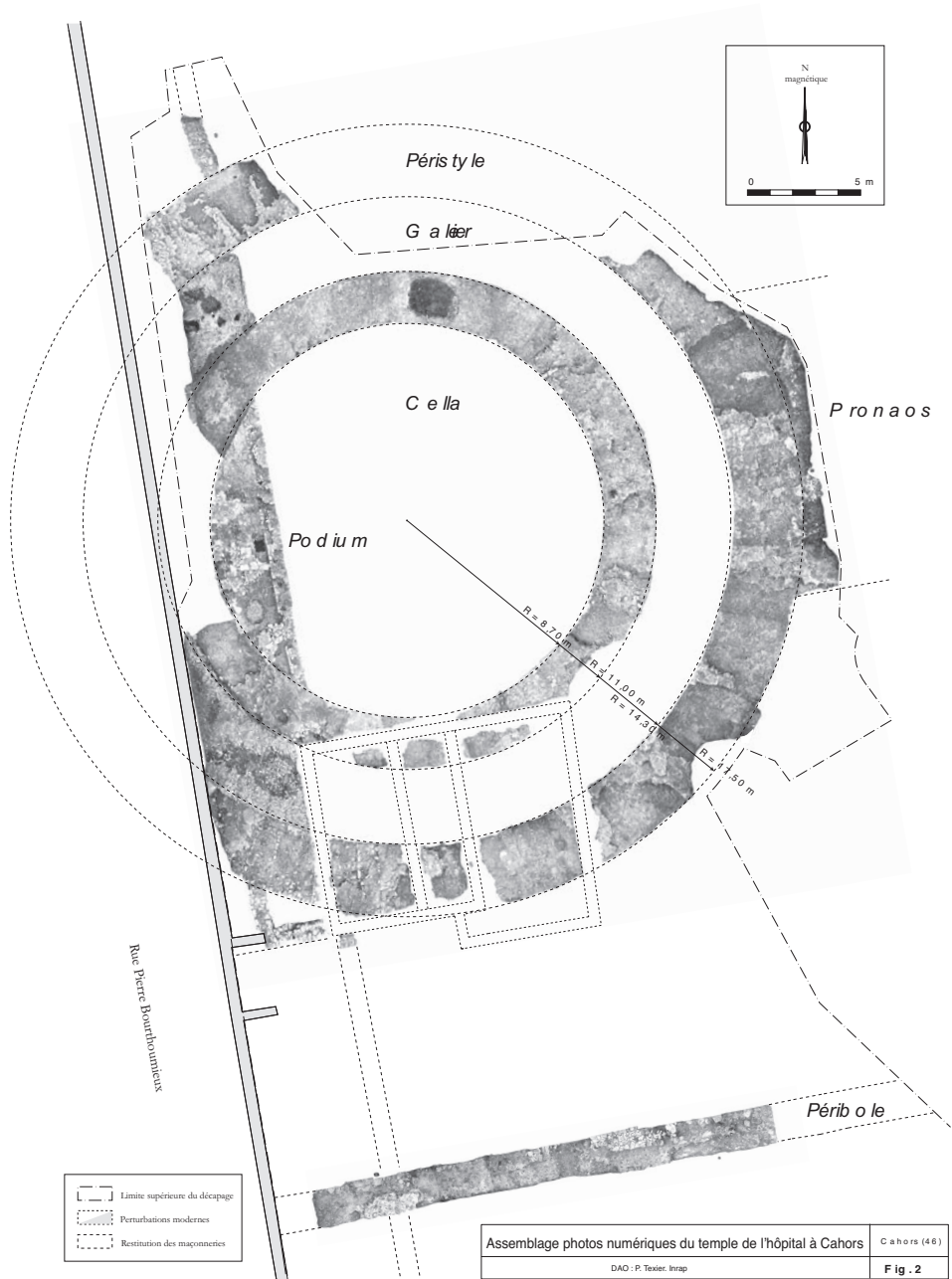


Fig. 5. Montage photo en plan du temple circulaire découvert lors des fouilles préventives de l'hôpital. DAO P. Texier, Inrap